



LA FEDERATION COMMUNIQUE

SPAC CAUDRY : PIZZAS BUITONI

NESTLE DOIT GARANTIR L'AVENIR DU SITE ET DES EMPLOIS

Il y a près d'un an éclatait le scandale sanitaire autour des pizzas Fraîch'Up du groupe Nestlé. Des enquêtes sont toujours en cours, cependant la responsabilité du groupe Nestlé est entière. Santé Publique France a établi le lien de causalité entre la consommation des pizzas incriminées et la survenance d'une bactérie de type E. coli.

Depuis près d'un an, les dirigeants du groupe usent de stratégies répugnantes pour se dédouaner, en faisant porter le chapeau à la Spac qui commercialise le produit, notamment lors d'un récent procès. Heureusement, le juge a qualifié de « *prématurée* », à ce stade de la procédure, la mise hors de cause de Nestlé. Tuer la Spac et ses salariés peu importe, pourvu que le soldat Nestlé s'en sorte indemne et continue d'amasser des profits records.

Si le 15 septembre 2022, la direction de Nestlé France annonçait le redémarrage de l'usine sous réserve d'autorisation des autorités avec la suppression de 50 à 80 emplois. Jamais le groupe Nestlé n'a démontré sa réelle volonté de maintenir le site de Caudry. La lettre ouverte de 93 salariés à Marc Schneider, le numéro un du groupe, est restée vaine. Les salariés porteurs de propositions n'ont pas été entendus. Alors que Nestlé fait des milliards de bénéfices, aucune production nouvelle, aucun engagement envers les consommateurs. Avec la Cgt et la Cfdt, les salariés ont demandé de larges opérations de communication et commerciales, baisse du prix... Rien et même pire, le redémarrage du site a été retardé alors que les salariés mobilisés étaient très loin d'être occupés pendant leur temps de présence. Depuis, le site a redémarré « au ralenti ». Pendant ce temps, Nestlé a créé les conditions de faire valider des départs anticipés à la retraite et des mutations. Faire baisser les effectifs et réduire la production à 30 %, tel était l'objectif affiché du groupe sachant qu'à terme, avec des tonnages aussi faibles, le site ne serait plus viable.

Le 2 mars, le couperet est tombé justifié par des arguments fallacieux. La production est mise à l'arrêt jusqu'au 29 mars, date à laquelle une décision sera prise. Nestlé poursuit la marche funèbre de la Spac qu'il a engagée depuis plusieurs mois.

D'autres solutions sont possibles, l'usine de Caudry dispose d'un potentiel industriel performant et les salariés de la Spac ont une parfaite connaissance de leur métier, leurs savoirs et qualifications sont connus. La stratégie financière du groupe Nestlé a déjà eu des conséquences dramatiques pour lesquelles le groupe devra assurer ses responsabilités. La Cgt n'accepte pas que Nestlé au nom du sacro-saint profit sacrifie encore les salariés, leur famille et le potentiel industriel national. Des personnalités politiques s'engagent dans le même sens. Le syndicat Cgt, l'union locale Cgt et la fédération ont des propositions et sont aux côtés des salariés qui veulent vivre et travailler dans le Caudrésis.

Montreuil,
Le 8 mars 2023